

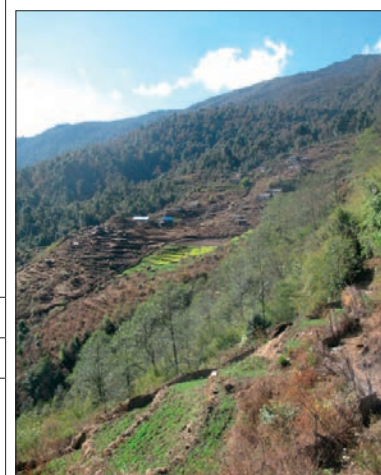
① L'ONG

Nom	Népalko Sathi
Pays, Région	Népal
Domaines d'activités	Scolarisation, gestion de l'eau, hygiène, voies de communications, organisation du tourisme local solidaire, permaculture
Responsable projet en Suisse	Armand Dussex Ancienne Eglise 6 1974 Arbaz armand.dussex@gmail.com
Coordonnées	www.nepalko-sathi.com
Actif depuis	2008



② LE PROJET

Nom	Khembalung
Localisation	Région de Khembalung, à l'est du Népal, dans le <i>jila</i> de Sankhuwasawa, sur la rive droite de la rivière Apsuwa, vallée latérale de l'Arun
Objectifs	Amélioration des conditions de vie d'une population de montagne. Lutte contre l'exode rural par le développement de la permaculture
Bénéficiaires	Population du Khembalung, 20 familles
Problématique	<p>La région multiethnique de Kembalung, à l'est du Népal, vit actuellement dans un grand isolement, auquel s'ajoute une pratique de l'agriculture et de l'élevage peu efficace et ne permettant pas un approvisionnement alimentaire varié. La gestion de l'environnement présente également des lacunes : problèmes de surpâturage en forêt, mauvaise exploitation du bois de chauffage, etc. De plus, une partie des hommes jeunes quitte périodiquement la vallée pour aller travailler en trekking. Ce sont alors les femmes qui assurent l'exploitation des terres.</p> <p>Le projet Khembalung vise à améliorer les conditions de vie d'une population de montagne et à lutter contre l'exode rural par le développement de la permaculture. La formation aux techniques de permaculture est utilisée pour améliorer l'autonomie alimentaire – en y apportant des améliorations ponctuelles et progressives –, tout en renforçant les compétences locales et en respectant les traditions.</p>
Partenaire local	Népalko Sathi (Népal)
Durée	4 ans
Montant recherché	CHF 7'000.– sur un total de CHF 14'240.– Principales dépenses : transports, frais de formation, achat et fabrication d'outils au Népal



Photos: Népalko Sathi

③ **LES RÉSULTATS**

<p>Projet : Année 1 achevée</p>	<p>Le projet touche plusieurs secteurs :</p> <p>1. Le jardin communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Printemps 2017, mise en place du jardin de 600 m² en buttes avec une serre de 20 m² (1m80) et de 2 tunnels pour les semis. Installation d'arrosage. Implantation d'une quarantaine de variétés de légumes de Suisse et de légumes indigènes. Résultat variable. Belle réussite de pois, haricots, radis, navets... d'autres supportent mal la mousson et doivent être cultivés en serre. • Un poulailler avec 10 poules a été installé (2 adultes, 3 poussines et 5 poussins), parc 20 m². L'habitat est mal construit et devra être refait (exigu, peu pratique, difficile à nettoyer). Les deux poules ont pondu durant l'été et ont interrompu en septembre. Reprise en novembre. Une poussine commence à pondre. <p>A l'automne 2017 un examen de la situation a eu lieu : La serre est trop petite. Il sera nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire une nouvelle serre de 4 x 2 m et 2m50 de haut. • Améliorer de la première serre (augmentation du volume avec des arceaux en bambous). • Procéder à des semis divers en serre et hors serre. <p>2. Les jardins privés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement, en novembre 2017 d'un jardin privé de 120 m² chez Lakpa Temba et Kibuti. Demi-tunnel contre un mur sur 8 mètres pour les semis. Semis d'automne. Fourniture de tuyaux et arrosoir. Depuis, 5 autres familles ont commencé l'installation de leur jardin privé. <p>3. Les cultures vivrières</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'organisation de la rotation des cultures vivrières est de qualité et conforme aux principes de permaculture, mais plusieurs améliorations sont encore à apporter. Ex. : semer un engrais vert en même temps que le semis de maïs, planter des légumes (choux, salades) en bordure de terrasses, faire pâturer le bétail par petites parcelles, etc.
--	--



Emplacement du futur jardin modèle



Photo : Népaliko Aathi